Istres (13) : un contrôle SNCF lui coûte 148 000 € ; père de trois enfants, Arnaud doit vendre sa maison

15/11/2026 à 21h30



Arnaud, 38 ans, père de trois enfants à Istres (Bouches-du-Rhône), doit vendre sa maison pour faire face à près de 148 000 euros d'indemnités, après un contrôle SNCF qui avait dégénéré en 2021.

Le 15 avril 2021, il avait pris un TGV à Aix-en-Provence afin d'assister aux obsèques de sa grand-mère décédée la veille en Île-de-France. Au terme de la procédure judiciaire liée à ce trajet, il a été condamné à verser **45 000 euros au contrôleur et 103 000 euros à la SNCF**.

Pour éponger cette dette, la famille doit aujourd'hui se séparer de sa maison. Une cagnotte a été ouverte. Le détail des motifs de la condamnation doit être distingué de ses conséquences financières.

Photo à la une : Gare TGV d'Aix-en-Provence, photographie d'archives (2012) — Patrick Janicek. Wikimedia Commons, licence CC BY 2.0.

Source : Le Parisien, 15 novembre 2026.